



Règlement Officiel

De la Compétition E2G - FIFA18

Article 1 : Droits d'engagement d'un joueur

Les droits d'engagement sont fixés à 10€ en ligne et 15€ surplace par joueur.

Article 2 : Participation des joueurs

Chaque joueur devra fournir dès l'ouverture des locaux, sa pièce d'identité.

Dans le cas où certain joueur serait mineur, ils devront présenter un papier soussigné par les responsables légaux.

Tous les tournois sont interdit au moins de 16 ans offline et online.

Article 3 : Durée des rencontres

Phase de poule : 2*5 minutes

Phase finale : 2*6 minutes

Durée de la mi-temps : 1 à 2 minutes

Article 4 : Organisation des matchs

Chaque joueur participant sera informé avant le début du tournoi du programme des rencontres qui se dérouleront durant la compétition.

Chaque tournoi offline débutera 10h max et finira 18h max.

Article 5 : Phase de poule

Les quatre premiers joueurs de chaque poule se qualifient pour les 8^{ème} de final.

Les quatre derniers joueurs de chaque poule sont éliminés du tournoi.

Le classement de chaque poule s'établit de la façon suivante :

Victoire = 3 points

Nul = 1 point

Défaite = 0 point

Les critères suivants départageront les équipes en cas d'égalité au total des points :

1. Le goal-average général
2. La meilleure attaque
3. La meilleure défense
4. Une séance de tir au but

Article 6 : Phase finale

Les phases finales se joueront en match simple,

En cas d'égalité, si toutefois, lors de ce match les deux joueurs restent à égalité, ils procéderont à une prolongation et une séance de tir aux buts.

Article 7 : Réglages

Difficulté : Légende

Météo : Dégagé

Choix équipes : Libre

Caméra : Diffusion TV

Vitesse de jeu normal : Oui

Blessure : Oui

Hors-jeu : Oui

Affichage du temps : Oui

Affichage du score : Oui

Radar : 2D

Assistance passe : Non

Gardien manuel : Non

Autre défense : Non

Défense tactique : obligatoire

Tactique perso : autorisé

Les changements sont autorisés à la mi-temps et lors des touches.

Article 8 : Le comité d'organisation

Le comité d'organisation du tournoi est composé :

- du directeur de la compétition
- de la table de marque
- des arbitres

Le comité d'organisation du tournoi se réserve le droit de modifier à tout moment une clause du règlement pour le bon déroulement du tournoi (durée des rencontres, inversion d'horaires des rencontresetc.)

Article 10 : Assurance

Tous les joueurs devront être assurés. E2G décline toute responsabilité en cas de blessure ou d'accident de joueurs ou spectateurs. Nous déclinons également toute responsabilité en ce qui concerne les vols et les dégradations de véhicules ou matériels n'étant pas notre propriété.

Article 11 : Dotations

Les dotations définitives seront annoncés le jour de la compétition. Une chose est certaine, le gagnant du tournoi repartira avec une Playstation 4 500Go

